

Rapport Moral 2026

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,

Rappelons les valeurs de notre association :

« La personne en situation de handicap mental est un citoyen à part entière. Elle ne doit pas être confinée à un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité ou de sa vulnérabilité. Le respect de sa dignité est primordial ».

« Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap ».

Porter nos valeurs, les faire vivre au quotidien, **voilà notre ambition.**

C'est encore la professionnalisation qui a porté l'activité de notre association.

La professionnalisation est un outil courant d'action qui consiste à solliciter des experts pour éclairer les décideurs dans le but d'éviter ou de minimiser les aléas résultant de l'impact de la décision qui est prise.

Par exemple lorsqu'auparavant (il y a longtemps) nous embauchions un accompagnant, c'était sur la base de l'empathie. Maintenant le recrutement se réalise lorsque les compétences dans les pratiques professionnelles sont reconnues par nos pairs.

Cet élan a été piloté par notre pôle de direction où l'énergie de chacun a su trouver les ressorts pour dépasser les problèmes et donner une cohérence à l'ensemble.

Cet élan a été mis en œuvre par nos directrices et nos directeurs de Pôle et je ne voudrais pas oublier les cheffes et chefs de services et toutes leurs équipes.

Ce processus est maintenant généralisé au sein de notre association.

Ce virage périlleux, maintenant dépassé, je voudrais associer à cette réussite le Cabinet de conseil aux associations : le Cabinet Cornillier et ses chevilles ouvrières en premier lieu desquelles Laure Delanoue,

toujours disponible, dans la bienveillance, pour trouver les solutions idoines à certaines de nos difficultés.

Je ne voudrais pas oublier dans ces remerciements David Edery qui a mis au point notre site internet. Nous vous en présenterons les fonctionnalités.

Nos objectifs généraux restent inchangés.

➤ **Assurer la pérennité financière de nos établissements :
Maîtriser les équilibres financiers.**

Nous sommes toujours en attente de signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens par le Département du Val de Marne. Les contacts avec le Département ont été un temps stoppés, mais notre position reste très très ferme pour obtenir les financements nécessaires à l'accompagnement des personnes.

Des initiatives vont être menées par nos instances départementales afin de faire reconnaître nos légitimes demandes.

Madame Catherine Cochet notre DAF et notre trésorière Geneviève Coccozza vous en présenteront l'essentiel dans leur rapport financier. Nos commissaires aux comptes viendront certifier que les comptes sont tenus de façon régulière et qu'ils reflètent une image sincère de notre association.

➤ **Être acteur dans la création et la gestion des structures d'accueil et de services.**

La reconstruction du site de Choisy-le-Roi reste toujours notre préoccupation majeure. Après de nombreuses démarches malheureusement infructueuses pour engager les travaux, il nous reste néanmoins les idées qui constituent le cadre essentiel du projet, celui de mettre en œuvre le plus possible de cohérence entre nos établissements permettant la mise en évidence de la notion de parcours pour chacun et s'écarter des constructions d'un établissement en fonction de la place disponible. Il reste encore l'épineux dilemme non tranché entre construction en plusieurs phases ou construction après destruction entière puis reconstruction.

Nous devons solliciter les services techniques de la Commune de Choisy afin de leur présenter nos projets et de connaître les contraintes d'urbanisme qui s'imposent. Notre projet n'est pas encore formalisé car celui-ci dépend précisément de ces contraintes, surmonter les contraintes financières aussi.

Forts de nos expériences, douloureuses, en matière de constructions nous nous sommes attachés les services d'un maître

d'ouvrage délégué pour nous guider dans nos choix. Le Cèdre est un AMO expérimenté.

Mis en chantier l'année dernière, notre projet de classe externalisée s'est concrétisé cette année. Cela devrait asseoir notre expérience de l'intégration en milieu ordinaire tout autant que de permettre de partager durant quelques jours par semaine les rythmes scolaires in-situ avec leurs camarades.

Un autre projet d'accompagnement pour des enfants souffrant de troubles autistiques se concrétisera prochainement. Celui-ci permettra à dix enfants qui n'avaient aucune solution d'accompagnement à ce jour de nous rejoindre. Un cycle de formation doit être mis en place ainsi qu'un aménagement du mobilier des salles qui les accueilleront.

➤ **Ouverture vers les familles.**

Nos efforts doivent être soutenus. Nous rappelons que le projet d'accompagnement de la personne est le résultat du dialogue permanent entre la famille, les professionnels, leurs outils techniques et la personne accompagnée. Le projet d'accompagnement personnalisé renouvelé chaque année, permet de mettre en œuvre les nouveaux projets.

Nous demandons que nos accompagnants organisent des espaces de vie favorisant les rencontres entre parents dans le but de briser l'isolement qui pourrait s'installer au fur et à mesure des années en institution. Ces réunions conviviales peuvent prendre la forme de « Café des familles », réunions à thème ou toute autre forme qui ouvre la participation active des familles, sans être les réunions institutionnelles des CVS. A ce sujet, nous félicitons les électrices et les électeurs ainsi que les élus qui prennent un grand intérêt à siéger au sein de ces conseils. Nous les accompagnons pour exercer leurs droits de vote et pour qu'ils puissent exercer leur devoir de citoyens et faire que leurs voix comptent en toutes circonstances. Quel soit le niveau de dépendance de la personne, nous devons être attentifs au recueil de la parole des personnes que nous accueillons.

Après la reconnaissance de la VARS qu'il faut continuer à interroger, nous souhaitons que notre association réfléchisse à mettre en place les moyens de recueillir la parole de la personne. Ce sera un des défis des années futures. Recueillir la parole de l'autre en toutes circonstances.

➤ **Ouverture vers l'extérieur.**

Nos établissements sont des lieux de vie inscrits dans une relation de dépendance et d'interaction avec leur environnement. Les services mis en place visent à éviter un fonctionnement en autosuffisance autarcique et à favoriser l'ouverture vers l'extérieur. Encore faut-il avoir les moyens humains et matériels pour financer les évolutions sociales nécessaires à la mise en place d'une société plus inclusive que nous appelons de nos vœux.

Notre participation dans les instances représentatives du champ du handicap est souvent remise en cause par le manque de moyens humains, de personnes bénévoles qui participent notamment aux nombreuses commissions qui définissent les choix en matière de priorités pour les populations en situation de handicap.

Les difficultés siègent aussi pour financer ces projets. Compte tenu de nos forces en adhérents et par conséquent en administrateurs c'est tout l'édifice de la gestion de la dépendance qui s'écarte de plus en plus des modèles mis en place dans l'après-guerre.

Malgré la pénurie d'adhérents, nous maintenons quand même notre place dans le Conseil d'Administration de l'Unapei du Val de Marne. Nous aurons une place dans le Comité Territorial de Santé.

➤ **Maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements**

Maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements : parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons. Parce que la qualité des équipements contribue à la qualité de la prise en charge de chacune et de chacun. Faute d'administrateurs disponibles nous avons abandonné les visites régulières de nos bâtiments. Je souhaite que ces visites reprennent. En attendant elles sont réalisées par nos directeurs de pôle.

Comme vous le voyez, l'activité, les projets, les objectifs de notre Association sont multiples, et nous souhaitons pouvoir les poursuivre en 2026.

Je voudrais encore et encore vous alerter, de manière insistante et un peu solennelle sur la nécessité de renforcer notre Conseil d'Administration.

Je souhaiterais proposer aux fonctions d'administrateur Monsieur Roland PEYLET qui, je n'en doute pas, saura nous aider dans le pilotage de notre belle Association.

Pour mettre en œuvre nos projets chacun d'entre nous doit, en fonction de ses possibilités, être en mesure de venir apporter sa contribution et venir renforcer le Conseil d'Administration. Vous y serez accueillie en toutes amitiés.

Je rappelle que participer à quatre réunions annuelles (nos Conseils d'Administration) n'est pas insurmontable en termes d'investissement personnel.

Pour terminer, je voudrais vous dire le plaisir personnel de travailler avec nos Administrateurs, notre Direction Générale, notre Directrice Générale adjointe, nos Directeurs d'Établissements et l'ensemble de leurs équipes.

Bruno VELLA

Président